

Le SIM c'est...

Des équipes qui carburent à l'adrénaline, des gens généreux et passionnés, des personnes qui, chaque jour, sont prêtes à sauver des vies, un fort sentiment d'appartenance... Voilà ce qui caractérise les 2 800 employés qui œuvrent quotidiennement au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

Le SIM a pour mission de sauvegarder des vies humaines, de protéger les biens et de préserver l'environnement des citoyens de l'agglomération de Montréal. Par la prévention, l'éducation du public, l'implication communautaire et par des interventions lors d'incendies, d'urgences médicales ou de toute autre situation d'urgence, il contribue à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et au développement durable de la communauté montréalaise.



UNE CARRIÈRE AU CŒUR DE L'ACTION!



Ce qui nous différencie

- Perspectives de carrières intéressantes
- Formation continue pour tous les types d'emplois
- Régimes d'assurances collectives et de retraite avantageux
- Nombreux autres avantages (vacances, congés divers, etc.)

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Le SIM est soucieux de recruter des candidats qui reflètent la diversité de la population montréalaise. Le programme d'accès à l'égalité en emploi assure l'égalité de chances à tous les candidats incluant les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées.

Comment postuler?

En faisant parvenir sa candidature pendant la période d'inscription lorsqu'une offre d'emploi est affichée sur le portail de la Ville de Montréal à www.ville.montreal.qc.ca/emplois.

Sur ce site, vous trouverez aussi plusieurs autres possibilités de carrières pouvant être exercées à l'emploi du Service de sécurité incendie de Montréal, dont divers emplois de soutien administratif, technique et professionnel, etc.

Pour plus de renseignements :

Téléphone : 514 872-4337

Adresse électronique : rh.sim@ville.montreal.qc.ca

Site Internet : ville.montreal.qc.ca/sim

Crédit photo : Sylvain Ryan

 @MTL_SIM
ville.montreal.qc.ca/sim

SIM, Division des communications et des relations avec les médias (05-2014)





Vous aimeriez contribuer à sauver des vies en travaillant à réduire l'occurrence et la sévérité des incendies? Vous avez un bon sens du service à la clientèle? Vous aimeriez travailler sur la route? L'emploi d'agent de prévention est peut-être une opportunité de carrière pour vous.



Vous aimeriez faire partie d'une équipe et promouvoir la sécurité dans votre communauté? Vous avez une bonne résistance au stress? Vous êtes prêt à exercer votre profession tant de jour que de nuit et de fin de semaine? Vous êtes une personne d'initiative et pouvez aisément suivre des instructions? Vous êtes en mesure d'agir avec sensibilité et empathie lorsqu'une personne vit une situation difficile, parfois dramatique? Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, le métier de pompier pourrait être un choix de carrière intéressant pour vous.



Vous avez une bonne résistance au stress? Vous êtes prêt à exercer votre profession tant de jour que de nuit et de fin de semaine? Vous avez une bonne connaissance du territoire montréalais? Vous êtes un bon communicateur et avez le sens du service à la clientèle? Vous aimez travailler en équipe? Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, le travail de préposé au centre de communications en sécurité incendie du SIM représente une opportunité de carrière pour vous.

Agent de prévention

Le travail d'agent de prévention consiste notamment à :

- Inspecter les bâtiments, le voisinage des bâtiments, les équipements et les installations sur le territoire de l'agglomération de Montréal afin de vérifier leur conformité aux lois, règlements et normes régissant la sécurité incendie et publique
- Informer, conseiller et éduquer le public sur les mesures de sécurité en prévention des incendies
- Vérifier les plans de sécurité incendie et, au besoin, s'assurer que les correctifs nécessaires sont apportés

Conditions de travail

- Salaire annuel (grille 2011) :
 - à l'embauche : 42 057 \$
 - à l'atteinte du dernier échelon salarial : 55 195 \$
- Possibilité de poste permanent
- Horaire régulier (semaine moyenne de 35 heures)

Conditions générales d'embauche

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) ou un diplôme universitaire en prévention des incendies
- Posséder une bonne connaissance des techniques, des méthodes et des pratiques dans le domaine de la prévention des incendies ainsi que des notions relatives aux lois, aux règlements et aux ordonnances régissant la prévention des incendies
- Parler et écrire le français

Pompier

Le travail de pompier consiste notamment à :

- Combattre des incendies et effectuer des activités préventives
- Prodiguer des soins d'urgence à titre de premier répondant
- Effectuer des sauvetages dans diverses situations
- Participer aux travaux d'entretien de la caserne et des équipements
- Soutenir les opérations en travaillant au sein des équipes de soutien (par exemple : Centre de formation, Section de la recherche des causes et des circonstances d'incendie, Section de l'éducation du public)

Salaires et avantages

- Salaire annuel (grille 2013, excluant les primes) :
 1. Pompier :
 - à l'embauche : 40 823 \$
 - à l'atteinte du dernier échelon salarial : 70 998 \$
 2. Lieutenant : 78 097 \$
 3. Capitaine : 85 198 \$
- Poste permanent
- Horaire en rotation (semaine moyenne de 42 heures)
- Assurance collective et régime de retraite avantageux

Conditions générales d'embauche

- Détenir une formation intégrée en sécurité incendie d'une durée de trois ans :
 - Diplôme d'études professionnelles (DEP) – Intervention en sécurité incendie (1 an);
 - Diplôme d'études collégiales (DEC) – Techniques de sécurité incendie (2 ans).
- Posséder une bonne connaissance des méthodes et des pratiques relatives au domaine de la prévention des incendies ainsi que des techniques de la lutte contre l'incendie
- Être en très bonne condition physique et satisfaire aux conditions médicales déterminées par le SIM
- Parler et écrire le français
- Détenir un permis de conduire de classe 4A valide
- Posséder des habiletés personnelles requises (jugement, initiative, adaptation) et relationnelles (communication interpersonnelle, intérêt et aptitude à travailler en équipe)

Préposé au centre de communications

Le travail de préposé au centre de communications du SIM consiste notamment à :

- Recevoir et traiter les appels en provenance de différents services d'urgence et de citoyens à l'aide d'applications informatiques
- Collaborer à la gestion des opérations en communiquant les informations requises aux intervenants de façon à ce que les ressources nécessaires soient acheminées et que les interventions appropriées soient effectuées dans le but d'assurer la sécurité et l'intégrité des citoyens, des biens ainsi que des intervenants

Conditions de travail

- Salaire annuel (grille 2011) :
 - à l'embauche : 39 243 \$
 - à l'atteinte du dernier échelon salarial : 51 906 \$
- Possibilité de poste permanent
- Horaire en rotation (quarts de travail de 12 h 15)

Conditions générales d'embauche

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES)
- Posséder deux années d'expérience pertinente
- Parler le français et l'anglais